

BLV Mag

n° 224

Novembre 2023



DOSSIER

**LE VILLAGE DE NOËL AVEC
NOS VILLES JUMELLES**

Sommaire

- 4** **La rétro du mois**
Les temps forts en image
- 5** **L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6** **Le dossier**
Le Village de Noël avec nos villes jumelles
- 11** **La Ville s'engage**
pour renforcer la sécurité routière
- 12** **Le portrait**
Cloë Mangold
- 14** **Les tribunes**
Libre expression
- 15** **L'état-civil et les brèves**



Mise en service de la passerelle et du belvédère de l'Île-Parc Girodet

Alors que le belvédère surplombant le Rhône à 180° est d'ores et déjà ouvert au public, la passerelle au dessus de l'autoroute A7 sera accessible d'ici la fin de l'année.

L'inauguration officielle de l'Île-Parc Girodet dans son ensemble aura lieu **le lundi 8 juillet 2024, à partir de 19h**, à l'occasion des Fêtes du Rhône.

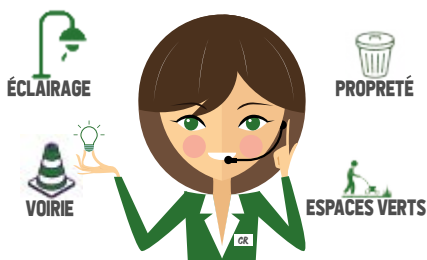
Mairie de Bourg-ès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville:

www.bourg-les-valence.fr



**UN NUMÉRO
UNE SOLUTION !**



0 800 026 500 Service & appel gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Entre nous...



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“ Le Village de Noël avec nos villes jumelles: deux jours de magie et de féerie pour petits et grands ”

Prélude traditionnel aux festivités de fin d'année, le Village de Noël avec nos villes jumelles sera de retour comme tous les ans sur la place des Rencontres les samedi 2 et dimanche 3 décembre prochains.

Deux jours de magie et de féerie durant lesquels les rues de Bourg-lès-Valence s'illumineront de mille feux et contribueront à insuffler dans le cœur des Bourcaines et des Bourcains, petits et grands, toute la chaleur, la générosité et la convivialité si propres à l'esprit de Noël.

Vous retrouvez dans les pages de ce BLV Mag tout le programme des activités et animations prévues pendant ce week-end-là, la boîte aux lettres du Père Noël, la Roseraie aux cadeaux, le concours du plus beau sapin et de la plus belle vitrine...

J'espère avoir le plaisir de vous croiser très nombreux lors de cet évènement qui promet cette année d'être encore plus éblouissant.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yanniss Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Menard • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Novembre 2023 • Distribution: Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



Du 2 au 20 octobre – Exposition des peintures de Guy Lanchais en salle des mariages



3 octobre – Réunion avec les référents Citoyens vigilants



9 octobre – Atelier de fabrication de soupe de courges à partir des surplus du Jardin du Colombier



12 octobre – Sensibilisation à la sécurité routière des élèves du lycée des 3 sources par la police municipale



14 octobre – Remise de la Médaille de la Ville à Max Marcon, fondateur du Judo Club de Bourg-lès-Valence



17 octobre – Thé dansant pour les seniors de 60 ans et plus organisé par le CCAS



23 octobre – Goûter avec les adolescents du centre de loisirs Louis Jourdan



24 octobre – 7^e Rencontre régionale de la sécurité territoriale



Maison du Pouvoir d'Achat
**Permanences chaque mercredi
de 14 h à 17 h**

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité pour des contrats de mutuelle santé, d'assurance habitation, d'alarme individuelle, d'assurance animale, des dispositifs anti-moustiques, des livraisons de fioul, de pellets...

Mairie
sur rendez-vous:
06 09 67 92 96



Village de Noël
avec nos villes jumelles
**Samedi 2 et
dimanche 3 décembre**

Place des Rencontres



Exposition de peintures
et de dessins de Pascale Roche
**Du mardi 5 au
vendredi 22 décembre**

Salle des mariages – Mairie



Don du sang
**Jeudi 14 décembre
de 14 h à 18 h**

Salle des mariages – Mairie

**Bourg-Lès-Valence
ravive la magie
de Noël**

Comme chaque année, le Village de Noël avec nos villes jumelles est de retour place des Rencontres et marque le lancement des préparatifs des festivités de fin d'année dans toute la ville.

TRAINEAU
PERE NOEL

MAISON
PERE N

RENNES



Venez rencontrer le Père Noël lors de son arrivée en calèche!



Mercredi 29 novembre, le Père Noël et ses lutins déambuleront en calèche dans les rues de Bourg-lès-Valence entre 14h et 18h. Plusieurs points de rencontres sont programmés tout au long du parcours :

- **À partir de 14h15** : centre de loisirs Louis Jourdan (114, chemin du Valentin)
- **À partir de 14h45** : centre de loisirs de l'Allet (75, place Élie Cester)
- **À partir de 15h30** : parking de l'école Gilbert Pestre (1, rue Hubert Chapon)
- **À partir de 16h15** : passerelle de l'Île-Parc Girodet (65, quai Maurice Barjon)
- **À partir de 17h** : place Ebersbach

Le dossier — Le Village de Noël avec nos villes jumelles



Plus de 45 exposants sur le village artisanal (place des Rencontres)

Bijoux, jouets, cosmétiques, gastronomie... Autant d'idées cadeaux pour les fêtes à choisir parmi les nombreux produits du terroirs et productions artisanales qui seront proposés sur les différents stands, dont deux seront consacrés aux spécialités locales issues des pays des villes jumelles de Bourg-lès-Valence: Ebersbach Neugersdorf et Ebersbach an der Fils en Allemagne, Talin en Arménie. Des plats chauds pourront également être dégustés sur place au sein de l'espace gourmand.



Le Village des enfants (salle des mariages - mairie)

Samedi de 13h30 à 18h et dimanche de 13h30 à 17h, activités créatives, pâtisseries et atelier maquillage seront proposés gratuitement aux enfants âgés de 3 à 11 ans, permettant ainsi aux parents de faire sereinement leurs achats au sein du Village de Noël (conditions de réservation sur place). Des manèges, trampolines et jeux gonflables sont également à retrouver sur le parking de la mairie (activités payantes).



La Roseraie aux cadeaux, en partenariat avec le Secours Populaire



Tout au long du week-end sur le stand du Secours Populaire, dans les écoles, les centres de loisirs et à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 décembre, vous pouvez faire don d'un ou plusieurs jouets en bon état qui seront distribués aux enfants qui en ont le plus besoin. Nous comptons sur votre générosité!



“Point d'orgue des préparatifs des fêtes de fin d'année, le Village de Noël avec nos villes jumelles constitue un moment privilégié de convivialité et de partage dans une ambiance unique de magie et de féerie.”

Danièle Payan, Adjointe au Maire déléguée aux animations





Ma vitrine en fête et concours du plus beau sapin de Noël



Au cours du mois de décembre, deux concours de décorations sont organisés :

- **Ma vitrine en fête** (du 1^{er} au 31 décembre) : un jury récompensera les 3 plus belles vitrines de magasin. Les commerçants intéressés peuvent s'inscrire auprès de Yasmine Sahl, Manager commerces yasmine.sahl@bourg-les-valence.fr / 0627881154).
- **Concours du plus beau sapin** (du 1^{er} au 20 décembre) : sur la page Facebook de la Ville, les habitants pourront poster une photo de leur sapin de Noël. Les trois photos ayant recueilli le plus de "J'aime" seront récompensées.

La Boîte aux lettres du Père Noël

Du 30 novembre au 20 décembre 12h, les enfants peuvent déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres située sous le cèdre, au croisement entre l'avenue de Lyon et la rue des Jardins, sans oublier : nom, prénom de l'enfant et adresse postale afin de recevoir une réponse par courrier.



Programme des animations du week-end

Samedi 2 décembre – 10h-21h

- **10h30** : ateliers décoration enfant/parent à la médiathèque (de 7 à 11 ans, sur réservation)
- **À partir de 11h** : présence de la mascotte renne
- **11h-12h** : batucada du Centre musical
- **À partir de 14h** : spectacle de déambulation musicale de Noël Cartoon Show
- **14h30** : ateliers décoration enfant/parent à la médiathèque (de 7 à 11 ans, sur réservation)
- **À partir de 15h** : spectacle féérique de deux échassiers - Les Lumineuses bulleuses de Cirqu'envie
- **17h45-18h** : chants de Noël - Centre musical
- **18h** : lancement des illuminations par Madame le Maire en présence des Miss, suivi du pot de l'amitié (chocolat et vin chauds offerts par la mairie)

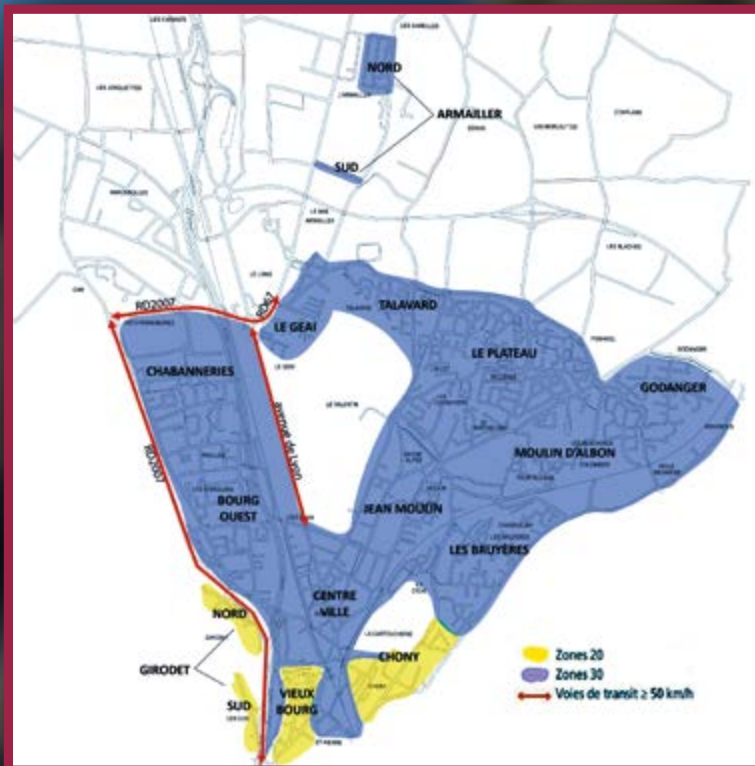


Dimanche 3 décembre – 10h-18h

- **À partir de 11h** : animation musicale - Les Platt'Band Chants de Noël
- **14h-17h** : sculpteur de ballons (chien, cygne, souris, girafe, fleur...) - Univers Magique
- **14h-17h** : mascottes de Stitch et Olaf - Ell'anime
- **À partir de 16h** : tirage au sort de la tombola



La Ville s'engage — pour renforcer la sécurité routière



30

Bourg-lès-Valence, 1^{ère} "Ville 30" de Drôme-Ardèche

Pourquoi cette décision ?

Il ne se passe pas une journée sans que la municipalité ne soit alertée par des riverains et des parents d'élèves sur la vitesse excessive dans les quartiers, les lotissements, les abords des écoles... La Ville anticipe et agit pour éviter le pire. Un accident grave, c'est dramatique. C'est toute une famille qui s'effondre. Ainsi, depuis le 6 novembre dernier, forts des expérimentations menées depuis 2021 dans les quartiers de Godanger et des Blachères (limités à 30km/h) et, depuis 2016, rue Salengro à Chony (limitée à 20km/h), la vitesse à 30 km/h est devenue la norme pour l'ensemble des secteurs urbains de Bourg-lès-Valence, soit près de 90 kms de voirie concernées.

Les quartiers du Vieux-Bourg, Girodet et Chony sont quant à eux classés en zones 20km/h, appelées zones de rencontre au sein desquelles le piéton est prioritaire tout comme les cyclistes. L'autorisation de rouler à 50km/h fait désormais figure d'exception et est restreinte à la Route Départementale 2007N (les passages limités à 70km/h sur cet axe sont également maintenus), à la Route Départementale 67 et à l'avenue de Lyon.

Cette mesure, annoncée par Madame le Maire, Marlène Mourier, en février dernier, à l'occasion de la présentation au la population du Plan Mobilités douces,

et mise en œuvre par Eliane Guillon, Première Adjointe déléguée à la voirie, a été élaborée en concertation avec la population lors d'une réunion publique et avec les associations cyclistes du territoire: Roulons en Ville à Vélo, le Cyclo Bourcain et le Sprinter Club.

La vitesse est un fléau.

Objectif : renforcer la sécurité routière et limiter le risque d'accidents graves sur la commune, voire de tués. Il est important de favoriser la cohabitation avec des modes de déplacements doux: piétons, cyclistes, trottinettes, rollers, poussettes, personnes à mobilité réduite... S'en suivent aussi des aménagements pour protéger tous les usagers. Les villes ayant déjà mis en œuvre de telles mesures (Bordeaux, Grenoble, Limoges,...) ont ainsi pu constater des améliorations significatives, avec en moyenne une diminution significative du nombre d'accidents (-17%), de blessés (-21%) et de tués (-41%).

De plus, limiter la vitesse permet de réduire les émissions de gaz d'échappement, sources majeures de pollution atmosphérique néfaste pour la santé. Une circulation plus fluide et moins rapide diminue également le bruit, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre la ville plus apaisée.



À l'assaut des pistes depuis 20 ans !

Une nouvelle saison s'ouvre pour le club de ski de Bourg-lès-Valence, qui marquera le 20^e anniversaire de sa création.

Depuis 2004, le Bourg-lès-Valence Ski Montagne permet à ses adhérents, petits et grands, de pratiquer, dans les stations alpines de sports d'hiver, le ski alpin et le snowboard. Tout au long de l'année, des cours de renforcement musculaire sont également proposés.

Les quelques 150 licenciés sont encadrés par une vingtaine de moniteurs fédéraux, tous bénévoles.

À l'aube de la nouvelle saison, les skieurs débutants ou confirmés qui souhaitent rejoindre le club peuvent s'inscrire lors des permanences organisées chaque lundi de 17h30 à 19h30 au 4, rue Émile Vidal pour les

écoles de ski du mercredi et du samedi. Les inscriptions pour le stage qui aura lieu du 19 au 23 février prochain sont quant à elles ouvertes jusqu'au 12 février 2024.

+ d'infos

- 📍 300, avenue Jacques Brel
- ☎ 06 76 70 76 52
- @ bourgskimontagne@gmail.com
- 🌐 bourglesvalence-skimontagne.clubffs.fr



“

L'envie de vivre est devenue plus qu'une évidence, c'est une nécessité

”

Un combat pour la vie

Âgée de 30 ans et maman de deux enfants, Liana, 6 ans, et Liam, 4 ans, Cloë se bat contre un cancer métastatique extrêmement agressif. Une association de soutien a été créée afin de lui permettre de mener son combat pour la vie.

Son parcours contre la maladie débute en décembre 2022, lorsqu'elle découvre une grosseur sous son sein gauche. Les résultats de la biopsie, réalisée le jour de ses 30 ans, sont catégoriques: il s'agit d'un cancer triple négatif, une forme très virulente, qui représente 15 % des cancers du sein.

En janvier 2023, elle commence un protocole de traitement avec une chimiothérapie intense, suivie d'une ablation totale du sein fin mai, puis des séances de radiothérapie à partir de juillet, accompagnées d'immunothérapie jusqu'en août.

Les premiers résultats s'avèrent encourageants et Cloë supporte bien les traitements. Elle reçoit un soutien inestimable de l'équipe médicale, de son entourage et surtout, elle est déterminée à garder le moral et à se battre.

Pourtant, au mois d'août tout bascule. Cloë subit des migraines terribles, sa vue devient floue... Elle devine que quelque chose de grave se passe. Une IRM d'urgence confirme ses pires craintes: elle souffre de six métastases au cerveau. Ce diagnostic de cancer métastatique signifie que la maladie s'est propagée: on ne peut plus parler de guérison.

Désormais, les statistiques laissent peu d'espoir concernant son espérance de vie. Après que le cancer ait déjà provoqué la disparition de son papa en 2017 puis de sa maman en 2022, Cloë veut continuer à se battre et tout tenter pour accomplir le miracle d'une guérison: *"mes enfants ont besoin de leur maman pour grandir. Ils sont si petits et moi si jeune. L'envie de vivre est devenue plus qu'une évidence, c'est une nécessité."*

Afin de poursuivre son combat en parallèle de son traitement, Cloë et ses proches ont créé une association, *"Cloë pour la vie"*, qui organise des événements dont les bénéfices sont destinés à soutenir son action. Plusieurs auront lieu dans les prochaines semaines à Bourg-lès-Valence, dont certains dans des salles de la Ville mises à disposition gratuitement par la municipalité:

- **Mardi 21 novembre à 20h30** à L'Appart Café (11, quai Thannaron): *"Titi fait son show latin"*, spectacle écrit et interprété par Thierry Roudil. Réservations: billetreduc.com
- **Samedi 25 novembre à 9h45 et à 11h** au Centre musical (quai Thannaron): *"Boules de coton"*, spectacle pour enfants (de 0 à 6 ans) organisé par Sandrine, Estelle et Annie Mercier
- **Vendredi 8 décembre, à partir de 19h**, au restaurant Le Jean Jaurès : vente de paëlla. Réservations : 06 64 97 06 89
- **Dimanche 10 décembre à 12h**: repas à la salle de La Valentine (11, rue Copernic) et tombola. Réservations: 06 16 43 35 19
- **Dimanche 21 janvier de 9h à 16h**, salle de l'Allet (51, place Élie Cester): vide-dressing
- **Samedi 10 février**, salle de l'Allet (51, place Élie Cester): loto

- **Dimanche 14 avril** : semi-marathon de Bourg-lès-Valence - Pour chaque inscription, 1€ reversé à l'association. Renseignements et inscriptions : semi-marathon-bourg-les-valence.fr

Toutes les Bourcaines et les Bourcains sont vivement invités à participer à ces actions pour apporter leur soutien et faire preuve de générosité afin de donner à Cloë une chance de vivre un peu plus longtemps, de voir grandir un peu plus ses enfants chaque jour et de réaliser les rêves qu'elle forme pour sa famille et pour elle-même.



En savoir +

helloasso.com/associations/cloe-pour-la-vie
[@ cloepourlavie@gmail.com](mailto:cloepourlavie@gmail.com)

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

L'opposition, plus soucieuse de faire payer ses frais par le contribuable que de l'intérêt général

Par la voie d'un communiqué diffusé à la presse, le groupe d'opposition s'est plaint que la municipalité ne prenne pas en charge les frais d'inscription de ses élus (40€ par personne) au Congrès des Maires de la Drôme du 26 octobre dernier.

À savoir que l'ensemble des élus de la majorité qui ont participé à ce rassemblement, y compris Madame le Maire, se sont acquittés personnellement de cette inscription de 40€. L'équipe municipale considère en effet qu'il revient aux élus, et non aux contribuables, d'assumer de tels frais de représentation, d'autant plus dans le contexte budgétaire contraint que subissent actuellement toutes les collectivités. Pour rappel, le Maire et les élus de la majorité payent chacun de leur poche leurs repas, leurs frais de déplacement, n'ont pas de voiture de fonction... comme cela était le cas pour leurs prédécesseurs.

Visiblement, l'opposition ne partage pas cette vision.

Plus soucieuse des avantages personnels qui peuvent lui être octroyés que de l'amélioration concrète de la vie des Bourcaines et des Bourcains, elle témoigne là de la conception bien peu reluisante qui est la sienne du statut d'élu et du sens de l'intérêt général.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafanekjian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre -
Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo -
Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Les très mauvais choix de l'équipe municipale

Depuis 9 ans, la ville a pris beaucoup de retard sur l'installation de médecins, l'absence de salle des fêtes, l'entretien des voiries, le renouvellement des installations sportives, le renforcement des moyens de la police municipale et sur l'amélioration du cadre de vie.

A cela, s'ajoute le très lourd héritage de la facture passerelle et Girodet avec 16,2 millions qui pèse déjà sur les finances de la ville.

Notre groupe défendra vos attentes.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay -
Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Rappel : refonte de la carte électorale

Au regard de la hausse du nombre d'électeurs, trois nouveaux bureaux de vote ont été créés à la demande de la préfecture. Afin que chacun soit rattaché au bon bureau de secteur, il est important de vous rendre au service population de la mairie pour mettre à jour votre adresse postale et vous inscrire sur les listes électorales, muni d'un justificatif de domicile de moins d'un an ou d'une attestation d'hébergement ainsi que d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Heures d'ouverture: du lundi au mercredi 8h30-12h/13h30-17h, jeudi 8h30-12h, vendredi 8h30-12h/13h30-17h, samedi 9h-11h. Ou sur internet : www.service-public.fr ou www.bourg-les-valence.fr > rubrique "Démarques et services",

Sont concernés:

- Les nouveaux habitants de Bourg-lès-Valence,
- Les habitants ayant changé d'adresse au sein de la commune,
- Les habitants ayant changé de nom (mariage, divorce,...),
- Les habitants n'ayant pas reçu leur dernière carte électorale ou ayant constaté une erreur dans leur nom ou adresse lors des dernières élections.

"Ici on trie" : une campagne de sensibilisation de Valence Romans Agglo pour améliorer le tri des déchets

Lors de la collecte des déchets, les équipiers en charge du ramassage des bacs contrôlent que leur contenu est conforme aux règles du service de collecte. Si une anomalie est détectée, le bac n'est pas collecté et un scotch "contenu non conforme" est apposé. La liste des erreurs de tri est ensuite transmise à des éco-animateurs qui passent en porte-à-porte pour expliquer aux usagers les erreurs commises et leur donner les consignes de tri. Le bac sera collecté lors de la prochaine collecte, à condition que l'erreur ait été corrigée par l'utilisateur.

Merci aux artistes ayant fait don de leurs œuvres à la municipalité

Suite aux différents événements culturels organisés au cours de l'année (Lez'Arts Bourcains, concours d'artistes lors des Fêtes du Rhône, exposition sur le thème de la passerelle), plusieurs artistes ont généreusement fait don de leurs œuvres à la Ville. L'équipe municipale tient ainsi à remercier chaleureusement Angela Casaccio, Annie Malot, Ruben Novruzian, Shant Novruzian et Vahagn Stepanyan pour leur créativité et leurs magnifiques réalisations auxquelles une place de choix sera réservée au sein de la mairie.

État civil

NAISSANCES

Lily Masse
Louise Robert

Abel De Oliveira
Zied Sdiri

Sohan Guerby
Adèle Giannini

Lilyan Mohamed Ali

DÉCÈS

Georges Chognard
Clément Chastel
Françine Dalbousière
Françoise Gonzalez

Maria Da Cruz
Christian Chappat
Paul Stanford
Georgette Seyvet

Pierre Duval
Roger Deygas
Bernard Laporte
Nella Lafaury

Michel Barraco
René Lezey
Yves Chareyre

Erratum : dans la rubrique d'état-civil de notre édition de septembre, le décès de Monsieur André Péligré était annoncé sous un prénom qui n'était pas le bon. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille pour cette erreur.

MARIAGES

Bastien Oblette / Marion Pascale
Paulin Valla / Laura Brunet

Maxime Barbier / Justine Savalli

PARRAINAGES

Naomi Penel

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

VILLAGE DE .. NOËL

AVEC NOS VILLES
JUMELLES

RETROUVEZ LE
PROGRAMME



2 et 3
DECEMBRE
PLACE DES RENCONTRES



VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

